



NOTE CONCEPTUELLE

**CONSULTATIONS REGIONALES DES JEUNES SUR LE PROJET 2016 ANNEE DES DROITS DE L'HOMME
AVEC UN ACCENT PARTICULIER SUR LES DROITS DES FEMMES**

THEME :

La Promotion des Droits des Jeunes vers la réalisation de l'Agenda 2063

AOUT ET SEPTEMBRE 2016

1. Informations Contextuelles

Le schéma et la feuille de route de l'Union Africaine (UA) portant sur le développement en Afrique – l'agenda 2063 – prévoit « une Afrique intégrée, prospère, et paisible, menée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale ». En plaçant des citoyens au sein des efforts pour une intégration, une prospérité et un développement continental, l'Agenda 2063 marque un important changement de paradigme car il souligne le fait que la souveraineté est confiée au peuple. L'Agenda 2063 reconnaît que « la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'état de droit » sont des facteurs importants et des catalyseurs de l'intégration, la prospérité et le développement de l'Afrique (Aspiration 3). L'engagement des jeunes dans le développement de l'Afrique prend le devant de la scène dans l'Agenda 2063.

L'intérêt accru de l'UA dans l'engagement des jeunes sur le continent est démontré à travers des outils tels que l'Acte Constitutif de l'Union Africaine et la Charte Africaine de la Jeunesse ; L'UA et les états membres s'investissent de plus en plus dans le rôle des jeunes dans la réalisation de la vision du continent. Ils s'écartent de la catégorisation des jeunes comme étant « une **explosion démographique** » qui doit être gérée et les considèrent de plus en plus comme étant une solution pour résoudre les problèmes continentales – et gardent l'esprit ouvert sur ce que l'on peut apprendre des jeunes pour améliorer les gouvernements afin qu'ils deviennent plus transparent, plus responsable, et plus attentif.

Cependant, les états Africains ont été confrontés à l'influence de la culture, le manque d'engagement politique et les sentiments liés aux mentalités postcoloniales et dictatoriales qui ont rendu la participation des jeunes difficiles. Même si l'histoire de la participation des jeunes dans la gouvernance et les processus de droits de l'homme sur le continent précèdent l'époque coloniale, il est toujours difficile pour les groupes de jeunes de s'engager de manière significative dans les systèmes sociaux, politiques et culturels de leurs pays respectifs.

Les réalités actuelles sur le continent africain démontrent que les jeunes sont de plus en plus engagés et conscients des inefficacités et défauts de ces mécanismes. A travers de nouvelles formes d'échanges d'informations, en conjonction avec les changements générationnelles et technologiques, les jeunes ont un accès accru aux informations qui influencent leur présent et leur avenir. Alors que les atteintes aux droits de l'homme continuent de retenir de l'attention, les gouvernements, aujourd'hui plus que jamais, sont responsables de répondre aux préoccupations du public. Ceci devrait être une indication aux états membres qu'ils devraient reconsidérer la participation des jeunes dans les droits de l'homme, et qu'ils devraient leur donner une espace sûr où ils peuvent s'engager de manière constructive au lieu de leur donner un rôle purement symbolique. De plus, avec une acceptation et une maturité accrue des systèmes de gouvernance démocratique qui prennent pied sur le continent, le besoin pour un dialogue ouvert avec les jeunes sur le sujet des droits de l'homme est indispensable.

Néanmoins, les jeunes sur le continent font face à de nombreux défis qui portent atteintes à la jouissance de leurs droits fondamentaux. Ces droits—économiques, sociaux et politiques—constituent une base essentielle pour la participation complète et active des jeunes dans leurs sociétés ainsi que contribuent à la transformation du continent.

La Justification

La Stratégie de l'Engagement des Jeunes - Architecture Africaine de la Gouvernance (AAG) – de l'UA est un document orienté vers l'action pour renforcer la voix des jeunes africains sur des problèmes qui touchent leurs présent ainsi que leur avenir. En parallèle avec la commémoration de « **L'Année Africaine des Droits de l'Homme avec un accent particulier sur les Droits des Femmes** », il est important de donner à ces enjeux une priorité importante puisqu'ils représentent la pièce centrale du respect et de la protection des droits fondamentaux sur le continent

Dans le but de réunir les jeunes et de contribuer à cet agenda, quatre consultations régionales auront lieu en Afrique Centrale, du Nord, du Sud, de l'Ouest et de l'Est et compte rassembler plus de 120 jeunes hommes et femmes. Les consultations aideront à fournir une plateforme pour regrouper toutes les préoccupations, idées et points de vue des jeunes sur la promotion des droits de l'homme sur le continent ainsi que sur le rôle des jeunes. Les consultations seront une opportunité importante pour les jeunes d'accoler leurs avis, points de vue et réalités au sein des programmes et activités de l'AAG (sous la thématique « Droits de l'Homme et Justice Transitionnelle ») ainsi qu'au sein des programmes individuels des organes, des CER (Communautés Economiques Régionales) et des Réseaux Régionaux des Jeunes de l'UA.

Les Consultations Régionales

Les quatre consultations régionales seront organisées afin de mobiliser les jeunes dans le Nord, l'Ouest, le Centre et l'Est de l'Afrique. Les consultations seront tenues à Tunis-Tunisie, Kampala-Uganda, Windhoek-Namibie, et à Accra-Ghana. Chacun des quatre consultations régionales sera concentré sur des enjeux clés (qui seront expliqués et utilisés pour orienter les discussions) divisés entre quatre thématiques générales. Ces thématiques sont :

1. Les Droits des Jeunes Femmes
2. La Gouvernance, la Paix, la Sécurité et la Migration
3. L'Inclusion, la Gestion de la Diversité, et la Participation Populaire
4. L'Emploi et la Mobilité

A partir des discussions des dialogues régionaux, les produits suivants sont prévus :

1. Des apports dans la Stratégie Décennale des Droits de l'Homme de l'Union Africaine
2. Des apports dans le Plan d'Action du groupe de l'Architecture Africaine de la Gouvernance des droits de l'Homme et de la Justice Transitionnelle
3. Des idées concrètes pour améliorer la programmation individuelle des Organes de l'Union africaine, des Communautés Economiques Régionales, des Mécanismes Nationales, et des Organisations de la Société Civile menées par les jeunes afin de protéger et promouvoir les droits des jeunes.
4. Etablissement des Plateformes Régionales des Jeunes de Partage de Connaissances sur les Droits de l'Homme.

Le But et les Objectifs

Le But

Le but global des consultations régionales des jeunes est de fournir un espace collaboratif, ouvert et inclusif pour les jeunes afin qu'ils puissent fournir leurs avis sur la Stratégie Décennales des Droits de l'Homme de l'Union Africaine, qui est vue comme étant un produit majeur du Projet 2016 ainsi que l'ensemble des programmes et activités de l'Architecture Africaine de la Gouvernance des Droits de l'Homme et de la Justice Transitionnelle.

Les Objectifs

Grâce aux divers éléments des consultations régionales des jeunes, les participants partageront leurs expériences, résumeront leurs préoccupations, élaboreront des plans, et créeront des stratégies pour aborder les enjeux relatifs à la pleine jouissance des droits fondamentaux au sein du contexte de l'Agenda 2063.

Les Objectifs Spécifiques

Les objectifs des consultations sont de :

1. Analyser l'état d'avancement dans la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturelles ainsi que politiques et civiles qui reviennent aux jeunes ;
2. Fournir une plateforme pour partager les expériences et points de vue afin de promouvoir la jouissance, le respect et la protection des droits des jeunes ;
3. Renforcer la capacité des organisations menées et orientées par les jeunes sur le système des droits de l'homme en Afrique ;
4. Introduire les apports des jeunes dans la Stratégie Décennales des Droits de l'Homme de l'Union Africaine proposée ainsi que dans d'autres mécanismes tels que l'ensemble des programmes droits de l'Homme et de la Justice Transitionnelle de l'AAG ; et
5. Etablir des plateformes d'apprentissage régionales et des réseaux qui feront part d'une plateforme de partage de connaissances et de mentorat en cours pour promouvoir les droits de l'homme en Afrique.

2. Les Résultats Anticipés

1. Un enrichissement des connaissances, une sensibilisation accrue, et une meilleure appréciation des systèmes des droits de l'homme de l'Union Africaine ;
2. Des contributions par les jeunes aux éléments stratégiques de la Stratégie Décennale des Droits de l'Homme de l'Union Africaine générées et incorporées via des plans d'actions à partir des consultations régionales des jeunes ; et
3. Des réseaux régionaux de partage de connaissances et d'échanges créés pour le renforcement en cours des organisations des droits de l'homme menées et orientées par des jeunes.

3. La Méthodologie

Les consultations seront délivrées à l'aide de méthodes participatives et créatives comme soulignées ci-dessous :

1. Des allocutions liminaires et des introductions qui encadreront les discussions et les thématiques ;
2. Des séances de renforcement des compétences visant à introduire/rafraichir la compréhension des participants sur les systèmes des droits de l'homme et sur les compétences de plaidoyer concernant les questions des droits de l'homme ;
3. Des ateliers avec des sessions plénières et des travaux de groupe ;
4. Des présentations des bonnes pratiques et initiatives – partage des connaissances et une plateforme d'examen par des pairs présentés sous la forme « TED Talk » avec une session de question/réponse ; et
5. Une courte vidéo créée par les participants sur leurs visions des droits des jeunes dans les 10 prochaines années postées en ligne.

4. Un Schéma des Groupes de Travail

Les discussions des groupes de travail tourneront autour des thématiques soulignées ci-dessous :

A. Les Droits des Jeunes Femmes

Les groupes de travail analyseront de nouveaux enjeux centrés autour des droits des femmes dans une région donnée avec une attention particulière accordée aux enjeux ci-dessous entre autres, en vue d'évaluer l'efficacité des mécanismes et initiatives existants qui visent à promouvoir et protéger les droits des jeunes femmes.

- (i) L'Élimination de la Discrimination Contre les Femmes**
 - a. La discrimination envers les femmes, particulièrement les jeunes femmes, fondée sur le genre dans les secteurs publics et privés, y compris l'égalité des rémunérations entre les hommes et les femmes pour des emplois de valeur égale.
 - b. Lutter contre les violences sexuelles et sexistes
- (ii) L'Élimination des Pratiques Nocives**
 - a. L'éradication de pratiques culturelles nocives telles que le mariage des enfants, le mariage forcé, la mutilation génitale féminine et la scarification.
- (iii) Le Droit à la Propriété et le Droit d'Hériter.**
 - a. Aborder les questions de privation arbitraire des droits des jeunes femmes à la propriété, y compris les propriétés héritées et la propriété foncière.

B. La Gouvernance, la Paix, la Sécurité, et la Migration

Le groupe de travail analysera les enjeux relatifs aux déficits de gouvernance liés aux violations des droits de l'homme et aux abus dans une région donnée. Dans l'analyse, le groupe soulignera les causes structurelles d'instabilité et leurs effets sur les défis liés à la migration. Le groupe se concentrera particulièrement sur :

- (i) Les Défis de Gouvernance qui ont des implications sur la protection et la promotion des Droits de l'Homme**
 - a. Le manque de mise en œuvre/d'adhérence aux standards et normes des droits de l'homme, apporte des violations des droits de l'homme avec impunité
 - b. Des institutions démocratiques fragiles
 - c. La Transparence et la responsabilité dans la gouvernance
 - d. L'inégalité économique occasionnée par un développement et une distribution inégaux des ressources.
- (ii) Mécanismes pour accroître la résilience politique au conflit**
 - a. Tirant parti des solutions politiques pour résoudre ou atténuer les conflits, notamment à travers le renforcement des institutions démocratiques, comme les infrastructures nationales pour la paix et le renforcement des capacités des communautés afin qu'ils puissent surmonter les effets des conflits violents. Ces derniers sont des approches pour trouver des solutions durables aux problèmes de reconstructions post-conflit, la sécurité et l'établissement de la paix.
 - b. Les jeunes comme étant des acteurs, des victimes et artisans de paix dans des situations de conflit.
 - c. La protection des droits des réfugiés et Personnes Déplacées à l'Intérieur du pays avec une attention particulière accordée au droit à la nationalité, droit de demander

l'asile, et au droit à une protection contre la torture et les traitements inhumains et dégradants.

(iii) Les facteurs répulsifs et attractifs de l'immigration

- a. Souligner les causes nationales/régionales spécifiques de migration, dont les facteurs répulsifs et attractifs ainsi que les mécanismes possibles de recours.

C. L'Inclusion, la Gestion de la Diversité, et le Participation Populaire

Le groupe de travail analysera les enjeux relatifs aux défis d'inclusion, à la gestion de diversité, et à la participation populaire, ainsi que leur implication dans la concrétisation d'une démocratie directe dans une région donnée. Les participants seront encouragés à partager des exemples spécifiques de leurs pays portant sur comment ces défis ont été atténués pour favoriser la cohésion et la coexistence sociale ainsi que promouvoir la démocratisation. Le groupe se concentrera particulièrement sur :

(i) L'Inclusion

- a. Le droit des personnes handicapées, y compris la participation de telles personnes dans le développement politique, économique et sociale de leurs sociétés avec l'intention d'utiliser leur potentiel humain.

(ii) La Gestion de la Diversité

- a. Explorer comment le pluralisme politique en Afrique a contribué au renforcement des élections démocratiques et de la jouissance du droit de vote pour tous, y compris pour les jeunes.
- b. Les élections en tant que facteur favorisant la cohésion sociale et en tant qu'outil pour résoudre les concours de pouvoir et d'autres ressources.

(iii) La Participation Populaire

- a. Le droit de jeunes a participé dans les processus politiques et de prise de décision, tels que la participation dans les politiques électorales et l'interdépendance entre cette dernière et le droit d'accéder aux informations et la liberté de parole.
- b. La liberté d'association fondée sur des modèles de participation des jeunes dans les processus politiques et de prise de décision ainsi que leurs efficacités (Des Parlements des Jeunes, les sections jeunes des partis politiques, des Fora des Jeunes/Conseils Nationaux de la Jeunesse, des Réseaux Jeunes, des organisations menées ou orientées par des jeunes ainsi que l'utilisation des médias sociaux comme outil de mobilisation).
- c. L'accès aux médias (particulièrement les médias sociaux) et aux nouveaux discours concernant l'utilisation des médias sociaux à bon escient afin d'améliorer la gouvernance et la participation citoyenne dans les processus de gouvernance.

D. L'Emploi et la Mobilité

Le groupe de travail analysera les enjeux relatifs à l'emploi des jeunes dans les processus politiques et de prise de décision, la provocation de discussions concernant les liens entre une éducation de qualité, le développement des compétences et l'emploi. De plus, le groupe de travail soulignera les expériences régionales en matière de transformation économique qui ont facilité l'accès des jeunes aux emplois et opportunités décentes. Le groupe explorera davantage le lien entre l'emploi et la mobilité des jeunes et soulignera comment les capacités des jeunes peuvent être renforcées afin de favoriser leurs accès aux emplois décentes. Le groupe se concentrera particulièrement sur :

(i) L'Emploi

- a. Le droit à une éducation de bonne qualité et son influence sur les compétences techniques des jeunes et leur employabilité, notamment l'investissement dans des initiatives et innovations favorisant les jeunes ainsi que le renforcement de leurs capacités afin qu'ils puissent gérer leurs propres entreprises grâce à des compétences entrepreneuriales.
- b. Explorer le concept du bénévolat et comment on peut en tirer parti afin de promouvoir les droits de l'homme, particulièrement pour les jeunes.

(ii) La Mobilité

- a. La liberté de circulation et comment elle peut être tirée parti pour renforcer l'accès des jeunes aux emplois et aux opportunités d'améliorer leurs compétences au-delà de leurs frontières.

5. La Documentation

Les documents pour les consultations de jeunes seront partagés électroniquement, tandis que d'autres informations et actualités seront disponibles sur le [site web de l'Union Africaine](#) et sur le [site web du AAG](#). Vous pouvez également suivre les conversations sur Twitter @AU_DPA @AUProject2016 et via #Project2-16 et #DGtrends.

Une courte vidéo et une campagne de photo sera organisée pour provoquer des idées sur comment renforcer les efforts visant à approfondir la jouissance et la protection des droits des jeunes sur le continent dans le cadre de la Stratégie Décennale des Droits de l'Homme. Les contributions seront intégrées dans la plateforme de médias sociaux du AAG.

6. Les Participants

Les participants seront identifiés via [un appel ouvert](#) et un [formulaire en ligne](#), suivi par la sélection de ceux qui participeront aux consultations à des niveaux et catégories différents d'engagement dans les thématiques spécifiques de chaque région.

Les consultations régionales des jeunes cibleront les jeunes ayant des antécédents en matière de travail et d'expériences dans le domaine des droits de l'homme. La sélection sera basée sur les critères suivants :

- a. Les organisations menées et orientées par les jeunes mettant en œuvre des initiatives, des programmes et des activités axés sur les droits des jeunes à tous les niveaux dans les états membres et assurent la diversité régionale du continent.
- b. Des individus importants qui ont contribué aux mouvements des droits de l'homme au sein de leurs propres travaux de militantisme.
- c. Des groupes de réflexion et des institutions de recherche académique sélectionnés ayant de l'expérience en matière de promotion des droits de l'homme.
- d. Des professionnels des médias sélectionnés.
- e. Des points focaux jeunesse pour le Plateforme de la Gouvernance Africaine.

7. Partenariat, Institutions et Gestion

Les consultations régionales des jeunes constituent une initiative dans le cadre de la Stratégie de l'Engagement des Jeunes de l'Architecture Africaine de la Gouvernance (AAG). L'AAG a pour but de renforcer la participation active des jeunes face aux problèmes et enjeux du continent.

Les consultations régionales seront organisées conjointement avec le Département des Affaires Politiques (DAP) de la Commission de l'Union Africaine ainsi qu'un éventail de partenaires.

8. Les Langues de Travail

En fonction du lieu, les réunions seront menées soit en anglais, soit en français, soit en arabe ou soit en portugais, et des services d'interprétation seront disponibles.

Des publications imprimées ou en ligne seront disponibles en anglais et en français.